

L'application dédiée au suivi de la flavescence dorée



COMMENT ÇA MARCHE ?

D'abord : **Je télécharge l'appli !**

Chercher vigifl@v sur le Play Store ou l'Apple Store

Ensuite : A l'ouverture de l'appli, je m'enregistre en tant qu'utilisateur

Puis : **Je choisis le module que je veux utiliser...**

-  **OBSERVATION**
-  **PROSPECTION VIGNOBLE**
-  **SIGNALEMENT DE FOYER**

Et enfin : **Je réalise ma saisie !**

Le principe est le même pour tous les modules :

- **Un fond de carte** : au choix Photo aérienne ou carte IGN, affichage du cadastre possible
- **Un curseur vous permet de savoir où vous êtes** sur la carte et **un pointeur vous permet de positionner un point** (là où vous êtes ou vous pouvez vous déplacer en faisant glisser la carte).
- **Quand vous créez votre point** une fenêtre s'ouvre pour vous permettre d'y **renseigner des informations** : Cépage, nombre de ceps contaminés sur le module Prospection ou nombre de cicadelles sur le module Observation

ESPACE DOCUMENTAIRE

Cet espace regroupe toutes les informations dont vous pourriez avoir besoin : contact des personnes référentes, dates de traitement, réglementation, guides de reconnaissance des cicadelles et des symptômes, etc.

Lutte contre LA FLAVESCENCE DORÉE DE LA VIGNE

**Vos interlocuteurs au sein de
la FDGDON 34 et FREDON Occitanie**

**Animateur réseau Flavescence dorée et
inspecteur :**

Stéphane MALLIÉ : 06 87 47 70 45

**Chargée de mission et assistante
administrative Vigne et FDGDON 34 :**

Lysiane GRIVEL : 07 71 54 02 85

fdgdon34@fredonoccitanie.com

**Pour toute question sur le fonctionnement
de l'application VIGIFL@V :**

Lysiane GRIVEL : 07 71 54 02 85

Emilie ALGANS : 06 33 87 08 46

vigiflav@gmail.com

Le développement de l'application VIGIFL@V et la communication associée ont été co-financés par le Département de l'Hérault, la Chambre d'Agriculture, la Coopération Agricole Occitanie, les Vignerons Indépendants de l'Hérault et la MSA du Languedoc-



LA FLAVESCENCE DORÉE DE LA VIGNE



Connaissance de la maladie



LA FLAVESCENCE DORÉE

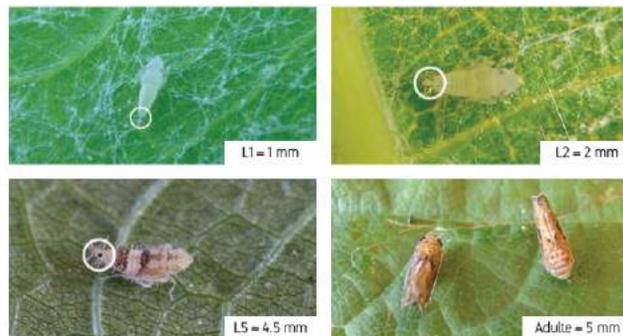
C'EST QUOI ?

La flavescence dorée est une maladie de quarantaine, car incurable et très contagieuse. Elle est donc soumise à une lutte collective et obligatoire.

- Elle est causée par un phytoplasme (une bactérie sans paroi) qui est véhiculé et transmis par un insecte : la cicadelle de la flavescence dorée *Scaphoideus titanus*.
- Ce phytoplasme, après s'être multiplié dans le phloème (vaisseau transportant la sève élaborée), va causer le dépérissement du cep de vigne.



Scaphoideus titanus Caractéristique commune à tous les stades larvaires : 2 taches noires latérales à l'extrémité de l'abdomen.



Les larves sont observables sur la face inférieure des feuilles, les adultes sur le feuillage.

QUELS SYMPTÔMES?

Ces symptômes peuvent être présents sur la totalité de la souche ou une partie seulement (parfois un seul sarment) et s'expriment différemment selon les cépages.

FEUILLAGE

- **Décoloration du feuillage** (rougissement pour les cépages rouges, jaunissement pour les cépages blancs) plus ou moins bien délimitée par les nervures,
- **Les feuilles deviennent « craquantes »** au toucher et **s'enroulent sur elles-mêmes** (plus ou moins en fonction des cépages),

SARMENTS :

- **Aoûtement absent ou partiel des sarments** qui peut donner un **port « retombant »** à la souche atteinte (ou à une partie de celle-ci), et rend difficile sa détection (la souche peut être cachée par les souches saines qui l'entourent)

GRAPPES :

- **Flétrissement partiel ou total des grappes** pouvant aller jusqu'à la chute complète.

Ces dégâts sont visibles de la mi-juillet jusqu'à la chute des feuilles.

LUTTE COLLECTIVE ET OBLIGATOIRE

Des campagnes de prospections sont organisées par FREDON Occitanie, la FDGDON 34, et localement par les GDON, afin d'assurer la surveillance du territoire.

En parallèle, chaque viticulteur est en charge de la prospection dans ses propres parcelles.

CHAQUE VITICULTEUR EST DANS L'OBLIGATION DE :

- **Réaliser les traitements insecticides** afin de maîtriser les populations de cicadelles vectrices.
- **Prospecter et déclarer les ceps** atteints auprès de la FDGDON, de FREDON Occitanie ou du SRAL.
- **Arracher** rigoureusement les ceps atteints par la flavescence dorée

LA PROSPECTION

QUAND ? entre fin juillet et mi-octobre

QUI ? Tout le monde peut prospecter : viticulteurs, conseillers agricoles, personnel FREDON/FDGDON

EN QUOI ÇA CONSISTE ? Traverser les vignes rang par rang pour détecter les souches atteintes de symptômes de jaunisse et les marquer pour permettre aux viticulteurs de les arracher + Signaler les ceps contaminés à la FREDON .

POURQUOI PROSPECTER ? Parce que repérer les ceps contaminés et les arracher est le seul moyen d'enrayer le développement et la propagation de la flavescence.

UN OUTIL EST À VOTRE DISPOSITION :  **L'APPLICATION MOBILE DÉDIÉE AU SUIVI DE LA FLAVESCENCE DORÉE !!**